

toire canadien, quel en sera le coût approximatif?

La Commission, pour l'étude du problème et la préparation de son rapport, devrait utiliser les renseignements et les données techniques qui sont présentement disponibles ou le deviendront au cours de l'enquête. La Commission devrait de plus, si nécessaire, demander l'aide d'experts des deux pays.

Les États-Unis et le Canada attachent une grande importance aux opinions de la Commission sur le sujet. La Commission devrait, par conséquent, terminer son étude et présenter son rapport dans le délai minimum requis pour l'examen exhaustif du problème mais, dans tous les cas, au plus tard le 31 octobre 1976.

Les Gouvernements verseront à la Commission ou, si nécessaire, s'efforceront de lui affecter promptement les crédits dont elle a besoin pour s'acquitter de son mandat dans les délais prévus.

Une demande semblable est transmise à la Commission mixte internationale par le Gouvernement des États-Unis.

### Entretiens Canada-Norvège sur les pêcheries

Des représentants des Gouvernements canadien et norvégien se sont réunis à Ottawa les 20 et 21 octobre pour discuter de leur coopération future en matière de pêche. La délégation norvégienne était dirigée par M.H. Vindenes, directeur-adjoint au ministère des Affaires étrangères. M.L.H.J. Legault, directeur général des pêches internationales et de la mer au ministère de l'Environnement présidait la délégation canadienne.

Cette réunion fait suite à l'entente parvenue plus tôt sur la possibilité d'une part de coordonner et d'harmoniser les actions des deux Gouvernements en vue de l'extension de leurs zones respectives de juridiction sur les pêcheries et, d'autre part, d'établir dès maintenant les principes sur lesquels se fonderont leurs relations futures en matière de pêche, conformément aux principes du droit international en cours d'élaboration de même qu'au consensus qui se dégage à l'heure actuelle au sein de la 31<sup>ème</sup>

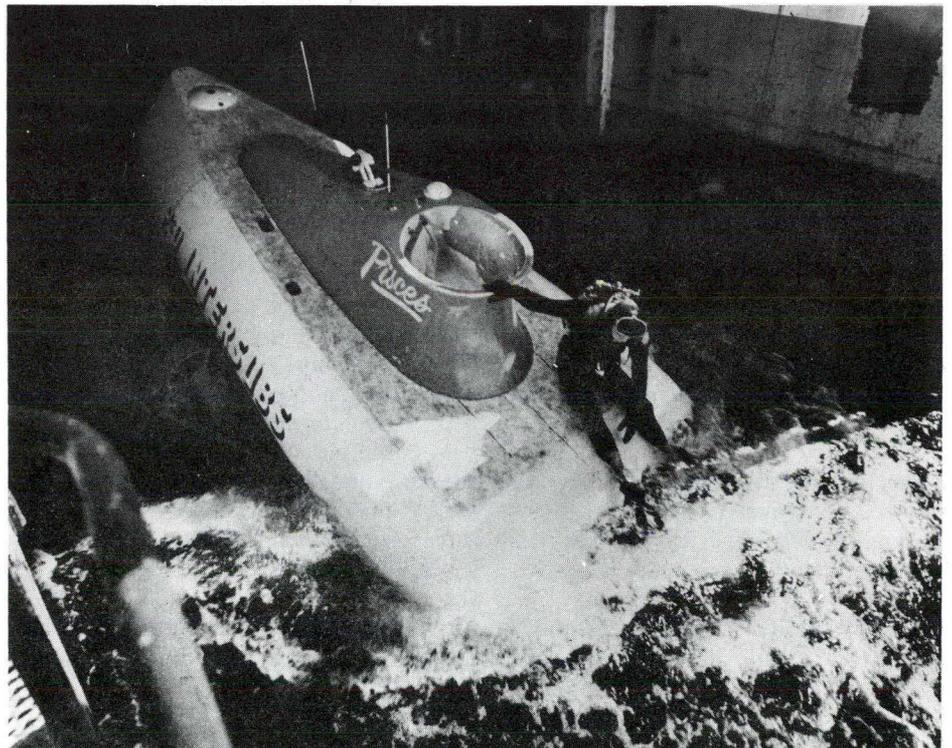
Conférence des Nations Unies sur le droit de la mer.

### Bases d'un accord

Les deux parties ont élaboré des propositions qui pourront servir de base possible à un accord sur les conditions devant régir les futures activités de pêche des navires norvégiens dans les secteurs où s'étendra la juridiction canadienne au-delà des limites actuelles de la mer territoriale et des zones de

pêche canadiennes au large de la côte atlantique. Sur la base de ces propositions, ils ont convenu des termes d'un accord qui, une fois approuvé par leur Gouvernement respectif, permettra aux navires norvégiens, sous l'autorité canadienne et conformément à la réglementation du Canada, de pêcher dans la zone mentionnée pour le surplus des ressources au-delà des besoins canadiens.

L'accord proposé sera soumis à l'approbation des deux gouvernements.



La International Hydrodynamics Company Limited (HYCO), de North Vancouver (Colombie-Britannique), est une des rares sociétés au monde à posséder l'expérience pratique et les connaissances spécialisées permettant de concevoir et de fabriquer des submersibles destinés à l'exploration et l'exploitation sous-marines. Cette société a fabriqué des produits de renommée internationale, comme les modèles *Piscis*, le plongeur submersible *SDL-1* et le vaisseau *Hudson*, tous reconnus pour leur solidité, leur sécurité et leurs faibles coûts d'exploitation. L'été dernier, un mini-sous-marin *Piscis*, reconnu à l'échelle internationale comme le "cheval de trait" des mers, a établi

un record en descendant à une profondeur de 6 000 pieds (1 829 m) pour procéder à des essais relatifs au projet d'enfouissement sous terre du câble téléphonique transatlantique (CANTAT 2) qui relie le Canada à l'Europe. A peu près en même temps, un *Aquarius 1*, la réplique réduite du *Piscis*, a changé la ligne de fer d'une base d'exploration, à une profondeur de 220 pieds (67 m), au large des côtes canadiennes de l'Atlantique. Il s'agissait de la première fois dans l'histoire que ce changement était fait sans plongeur. Le bras manipulateur souple de l'*Aquarius* a prouvé qu'il pouvait effectuer l'opération compliquée à la base de forage et obtenir les mêmes résultats que les plongeurs.